

«L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.»

La Commune

Mensuel de l'organisation *La Commune - Pour un Parti des Travailleurs*
membre du courant international *Mouvement socialiste des travailleurs (IV^e Internationale)*

n° 103

Février 2016

2,50 euros



**EN FINIR AVEC HOLLANDE - VALLS,
LEUR ÉTAT D'URGENCE,
LEUR GOUVERNEMENT,
LEURS RÉFORMES !**

État d'urgence - Meeting du 23 janvier *lire p. 6*

Dossier - Sécu : Tiers-payant généralisé *lire pp. 8 - 9*

Palestine : Les crimes du sionisme *lire p. 10*

État espagnol : Où va Podemos ? *lire p. 13*

Bloc-notes

L'actualité en quelques brèves

L'espérance de vie recule, l'âge de la retraite aussi

Pour la première fois depuis 1969, l'espérance de vie recule en France.

En France, l'espérance de vie à la naissance a diminué en 2015, de 0,3 an pour les hommes et de 0,4 an pour les femmes, pour s'établir respectivement à 78,9 ans et 85 ans, révèle l'Insee dans son bilan démographique 2015.

Le nombre des décès a ainsi fortement augmenté (+41 000) atteignant un total de 600 000. « Il n'a jamais été aussi élevé depuis l'après-guerre » indique l'Insee. Au fait, l'augmentation de l'espérance de vie n'était-il pas l'argument des réformes allongeant la durée de cotisations et reportant l'âge de la retraite ?

Etat des lieux

Le rapport de la Fondation Abbé Pierre est accablant.

3,8 millions de sans abris, sans logis ou mal logés :

- **141 500**, c'est le nombre de personnes sans abris (le terme « SDF » est un euphémisme) ;

- **85 000**, c'est le nombre de personnes vivant dans des habitations de fortune ;

- **643 000**, c'est le nombre de personnes sans logis, hébergées dans leur famille, chez des amis ;

- **934 000** vivent en surpeuplement.

Près de 3 millions de personnes vivent dans des conditions de logement indignes (pas d'eau courante, WC, douche, chauffage, cuisine).

5 732 000 personnes aux revenus modestes consacrent plus 35 % de ces revenus à leurs dépenses de logement. Reste à vivre : **650 euros par mois**.

12 000 expulsions sont exécutées chaque année avec le concours des forces de l'ordre mais le nombre réel de familles expulsées est beaucoup plus important car beaucoup de locataires rendent leur clés avant le jour « J » sur proposition de leur commissariat.

Emplois – Effectifs : la saignée industrielle

- **General Electric** a présenté le 13 janvier son plan de réorganisation du groupe Alstom : suppression de 6500 postes en Europe en 2016 et 2017 dont 800 en France (*Le Monde*, 14 janvier 2016) ;

- **EDF** prévoit de supprimer près de 4000 postes (sans licenciement) entre 2016 et 2018 ;

- **SANOFI**, le géant pharmaceutique français, a annoncé le 2 février, la suppression de 600 à 1000 postes d'ici 2018 afin de « préserver sa compétitivité » (*Libération.fr*, 2 février) ;

- **Servier France** a annoncé un plan de licenciement de 657 de ses 694 visiteurs médicaux (*Le Télégramme*, 2 février 2016) ;

- **Vallourec**, fabricant de tubes, a annoncé dans le cadre d'un plan de 1000 suppressions d'emplois en Europe dont environ la moitié en France, les fermetures des laminoirs de Saint-Saulve (Nord) et Deville (Seine-Maritime) (*La Tribune.fr*, 1er février) ;

- **Pentair** annonce la fermeture de son usine de robinetterie à Ham (Somme) avec 132 licenciements pour le 1er semestre 2016 (l'activité serait maintenue jusqu'à un hypothétique repreneur en 2017) et une réduction d'effectifs à Saint-Ouen-l'Aumône (licenciement de 50 salariés sur 109) et Armentières (30 licenciements) ;

- **Ludendo** annonce la fermeture de 50 magasins dont 41 sous l'enseigne de « La Grande Récré » entraînant la suppression de 200 postes en France (*L'Union*, 25 janvier) ; etc.

Un drame terrible

Remis le 2 février 2016, le 2^e rapport de l'Observatoire National du suicide indique que **10 000 personnes** se sont suicidées en 2012, les tentatives de suicide étant estimées à **200 000** par an... Derrière ces chiffres, il y a des femmes et des hommes, et des enfants. Pour les familles le plus terriblement frappées par la crise, la souffrance est sans fin. « *Terrible drame* », comme le disent les jour-

naux, que celui du suicide, à Montpellier, de cette jeune mère de famille de 41 ans et du décès par déshydratation de sa petite fille de 19 mois, toutes deux retrouvées mortes début janvier par son ex-mari. « *Les voisins les plus proches n'avaient rien remarqué. La maman était en difficulté personnelle. Elle vivait des minimums sociaux et faisait l'objet d'un suivi social. Ses quatre autres enfants avaient été placés...* » (*La dépêche.fr*, 22 janvier).

Pierre-Yves Chiron,
le 05-02-2016

SOMMAIRE

	Pages
• Bloc-notes.....	2
• Editorial.....	3
• Chronique d'une chute de régime..	4
• Sécurité sociale.....	6
• Le PCF et l'état d'urgence.....	7
• Défense de la Sécurité sociale.....	8
• Palestine.....	10
• Moyen-Orient.....	11
• Pays Basque.....	12
• Etat espagnol.....	13
• Notes de lecture.....	14
• Théorie.....	15

Editorial

Résister, c'est rompre !

Finalement, François Hollande n'aura profité que d'une embellie furtive de sa popularité après les attentats du 13 novembre. L'effet « Union nationale » n'a pas opéré plus d'un mois, et voilà notre chef de guerre revenu à ses plus bas depuis un an. D'après un sondage réalisé pour *Les Echos* en février, à peine 21 % des sondés lui font confiance contre seulement 27 % à Manuel Valls.

Et pour cause, avec 5,8 millions de chômeurs et une hausse de 260 000 du nombre de demandeurs d'emplois en 2015 (toutes catégories confondues), dont 33 000 en décembre (et 15 800 pour la seule catégorie A, sans aucune activité), il n'y a que Macron pour considérer que « *la vie d'un entrepreneur est bien souvent plus dure que celle d'un salarié. Il peut tout perdre, lui* ». Et les 8 salariés de Goodyear condamnés à 9 mois de prison ferme, une première depuis plus de 50 ans, pour avoir défendu leur usine et leurs emplois, ne risquent-ils pas de tout perdre ? Et les 5 salariés d'Air France, interpellés à six heures du matin comme des gangsters, licenciés et poursuivis devant les tribunaux pour une chemise déchirée quand un plan de 8 000 suppressions d'emplois est sur la table, ne risquent-ils pas de tout perdre ? C'est justement pour ne pas tout perdre, leur travail, leur salaire comme unique moyen de subsistance pour eux et leur famille, leur liberté, que les ouvriers se battent contre les patrons. Comme le font depuis des semaines les agriculteurs, les éleveurs, les chauffeurs de taxi, les fonctionnaires, et tous ceux qui refusent la paupérisation de leurs conditions d'existence et la misère que leur promettent Hollande-Valls et le Medef. La réalité c'est que la lutte des classes, n'en déplaise aux capitulards, est d'une extrême intensité dans ce pays.

La crise de régime est toute aussi profonde. Pour preuve, la démission de Christiane Taubira, ministre de la Justice et n°3 du gouvernement, le matin même où le conseil des ministres examinait le projet de révision constitutionnelle de la déchéance de nationalité et de l'état d'urgence. Opposée à toute réforme du droit du sol, Taubira explique que : « *Parfois résister c'est rester, parfois résister c'est partir* ». Nous ajouterons que parfois, résister c'est rompre !

Cette modification de la Constitution a été promise par Hollande devant le Congrès le 16 novembre, l'Assemblée nationale a commencé son examen le 4 février. A l'ordre du jour, l'inscription de l'état d'urgence – dont Hollande et Valls ont déjà annoncé la prolongation jusqu'au 26 mai ! -, et de la déchéance de nationalité. Si la déchéance de nationalité, vieille revendication du FN, est présentée comme une « mesure symbolique », qui remet, en passant, en cause le droit du sol, l'inscription de l'état d'urgence est ostensiblement une mesure anti-démocratique et anti-ouvrière.

Il s'agit d'inscrire comme une norme un état d'exception qui a vu le jour, une première fois, en 1955 pendant la guerre d'Algérie. Il s'agit de restreindre considérablement les droits et libertés démocratiques de tous et de chacun. Il s'agit, au prétexte de la lutte anti-terroriste, d'autoriser une fois pour toutes les perquisitions de nuit, les assignations à résidence, d'écraser les moyens d'action et d'expression des associations, syndicats et partis politiques, de pouvoir interdire rassemblements et manifestations, de dissoudre associations et groupements portant atteinte à « l'ordre public ». Le tout, hors du contrôle des juges et du pouvoir judiciaire. En définitive, il s'agit de constitutionnaliser l'Etat policier qui est en place, sous nos yeux, depuis le 13 novembre dernier. Et Manuel Valls de prévenir : « *Nous graverons dans le marbre le caractère exceptionnel de l'état d'urgence.* » Ainsi tous ceux qui souhaitaient l'application d'un état d'urgence « light », à visage humain, tous jouent aujourd'hui les « pauvres cocus ». Tel André Chassaigne, le chef des députés staliniens du PCF-FdG qui a voté comme tout son groupe la prolongation de l'état d'urgence le 19 novembre, et qui déclarait à cette occasion : « *Au regard de ces circonstances historiques et dramatiques, d'une extrême gravité, nous estimons que cette prolongation est fondée et nécessaire pour une durée limitée* »... En définitive, la crise politique est tellement puissante que la ratification de la réforme par les 3/5 du Congrès n'est absolument pas certaine.

Le PS, LR (ex-UMP) et tous leurs rejets légitimes et naturels, sont tendus vers un unique objectif : sauver le régime, sauver les présidentielles et se

sauver eux-mêmes ! La crise de représentation politique de la bourgeoisie est totale, tous sont pris de panique. Entre ceux qui pour « sauver le quinquennat » appellent à l'organisation d'une primaire à gauche (Clémentine Autain, Daniel Cohn-Bendit, voire Pierre Laurent, etc), que refuse Hollande, et ceux qui à droite ont décidé de « tuer » Sarkozy tels les Juppé, Fillon, NKM, Mariton, Lemaire, Copé. Force est de constater que la promesse de « faire de la politique autrement » après les élections régionales du mois de décembre s'est envolée.

Une chose est sûre : la lutte de classes, trop longtemps comprimée par les efforts des directions syndicales disposées à préserver la « paix sociale » au prix le plus fort, va faire irruption sur la scène politique, à l'initiative des masses, elles-mêmes. La combinaison de la crise politique et de la crise sociale provoquera alors l'explosion.

Wladimir Susanj,
7 février 2016

ABONNEMENT

Nom, prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal, ville :

.....

Onze numéros : 26 €

Abonnement de soutien : 40 € ou plus

Chèques à l'ordre de : **ADIDO**

A retourner avec le présent bulletin (ou copie) à :

ADIDO

**8, rue de la Forêt Noire
34 080 MONTPELLIER**

Chronique d'une chute de régime

Hollandevalls ou le bonapartisme débile

Pierre Laurent, le chef du Parti communiste vient de faire une grande découverte : « Ce n'est plus la gauche qui gouverne ». La tonitruante Christiane Taubira vient de s'exclamer : « La gauche, ce n'est pas un chef bonapartiste ». Comme le notait l'écrivain Raymond Chandler : « le bon sens agit toujours à retardement », surtout quand il a le sens de l'opportunité. Pourtant, la V^e République n'a jamais été « la gauche » et le « bonapartisme » est dans ses gènes.

Acroire que le rétroviseur de Pierre Laurent est très embué : depuis quatre ans et dès les tout premiers jours, la politique conduite par Hollande a été très marquée à droite, dans la continuité, la poursuite et l'accentuation toujours plus poussée de celle de Sarkozy. Aucun état de grâce n'a touché Hollande dans les « cent premiers jours ». Pour Pierre Laurent, ce n'était alors qu'une question de cap à changer. Faute de rétroviseur, Pierre Laurent regarde devant lui et a pour seul horizon « la primaire à gauche ».



F. Hollande et M. Valls

comme fonctionnaire, il doit la défendre comme citoyen (...). C'est précisément dans ce caractère collectif, unanime, général du gouvernement républicain que se trouvent son excellence et sa supériorité. C'est là ce qui fait que le régime républicain offre des garanties supérieures contre l'incapacité, contre les hasards de la naissance, contre les infirmités, contre les passions, contre les vices d'un seul homme »¹.

Cette institution scélérate de « président de la République » n'est pas désincarnée. Le principe de Lamarck² selon lequel « la fonction crée l'organe » s'y applique. Hollande en est l'organe, à



Léon Gambetta

A bas la présidence de la République

La présidence de la République est pourtant l'une des pires institutions de la V^e République. Y compris pour qui se situe d'un simple point de vue républicain classique. Cette institution de « Chef de l'État » avait été dévaluée sous la III^e et IV^e République. Les républicains les plus modérés y étaient hostiles à la suite de l'expérience de l'éphémère Seconde République où le président de la République, Louis Napoléon Bonaparte, s'érigea en empereur le 2 décembre 1851 par un coup d'État. Dans les tout débuts de la III^e République, en 1871, un compromis historique fut scellé entre républicains et monarchistes, dans le sang des martyrs de la Commune de Paris. Ce compromis mit en place la présidence de la République.

Aussi bien, à l'heure où le culte de la « République » (à la française, bien entendu) est célébrée à chaque instant par tous les « politiques », de toute obédience, de Le Pen à Mélenchon en passant par Chevènement, rappelons ces quelques lignes d'un de ses pères fondateurs, Gambetta: « Un homme ne peut incarner la République ; non ! Il peut la représenter

l'heure où le vieux régime de la V^e République est dans un état désespéré, à l'heure où le parti godillot du président est lui-même en charpie. Il tient un gouvernement faible, rejeté par

l'opinion publique, contesté au sein de son parlement croupion et du parti socialiste puisque le rejet de la population laborieuse s'y réfléchit. N'eussent été les attentats monstrueux, il serait en train de choir. Jusqu'à présent, ce gouvernement tenait grâce à ceux qui, de l'extérieur et dans une contestation délibérément inconséquente et sans queue ni tête, occupaient,

selon le mot de Maurice Thorez³, le « ministère des masses » : Front de gauche et son annexe NPA, directions syndicales. Lesquels se trouvent à présent en équilibre sur une tête d'épingle, pour avoir été le dernier rempart de la paix sociale (très, très relative et très compromise, à ce jour).

La fonction crée l'organe

Or, il est un usage bien établi : plus un gouvernement est faible, plus il montre les crocs, plus il se barricade dans l'autoritarisme liberticide. Laisant le chien de garde policier monter sur la table. Donnant des ordres aux juges, comme l'a révélé la condamnation des 8 de Goodyear. S'affichant avec les pires dictateurs, y compris ceux qui rivalisent dans l'horreur avec Daesh, y compris avec l'État sioniste qui torture les enfants. Le tout, dans une débauche de cynisme qui fait dire à Christiane Taubira qu'elle rompt avec eux « pour l'éthique et le droit ».

Christiane Taubira qui a donc fini par « claquer la porte », le 26 janvier. La seule ministre des gouvernements successifs de Hollande à ne pas avoir été ouvertement ou indirectement balayée par l'exécutif. Non sans avoir bu le calice jusqu'à la lie. Après avoir avalé toutes les couleuvres depuis quatre ans. Mais là encore, il faut s'attarder sur la « fonction » : garde des sceaux, ministre de la Justice et ainsi même, 4^{ème} personnage

Chronique d'une chute de régime



Christiane Taubira

de l'exécutif. Une femme qui déclare « je quitte le gouvernement sur un désaccord politique majeur ». Laissant derrière elle un gouvernement réduit à la portion congrue du clan Valls, le clan qui cherche ouvertement à liquider le Parti socialiste, corps et biens. Le clan qui, avec Macron, sert de matraque à Hollande.

Un gouvernement réduit à un clan

Certains, comme l'éminent Gérard Filoche⁴, pensent s'en tirer en réclamant la démission de Valls et Macron. Préservant Hollande du même coup. Certes, Hollande et Valls, ce n'est pas tout à fait la même chose, même si dans « l'action », ils ont fusionné. Hollande est un social-démocrate. Tant que la mer n'est pas démontée, il peut défendre platoniquement certains principes démocratiques, mais il est viscéralement attaché au maintien de l'ordre établi, organiquement même. Et, quand la crise se déchaîne, la défense de l'ordre établi prend alors le pas sur tous les principes pieux de la social-démocratie, sous le couvert du « pragmatisme ». Nous avons alors en face de nous un Bonaparte débile⁵, jusque dans ses actes manqués (posant son bulletin de vote à côté de l'urne ou se faisant « flasher » en scooter pour un autre motif que l'excès de vitesse). Dans les débuts, le gouvernement em-



Gérard Filoche

brassait tous les courants du PS et des Verts, ensuite tous les courants du PS, ensuite les courants du PS autres que « frondeurs ». Après le départ de « l'icône de gauche » (Taubira), il ne reste que les Hollando-Vallseux... De sorte que tous les tiraillements, couacs qui pouvaient être « aplanis » au sein du

gouvernement se donnent maintenant libre cours... en dehors. Le fait que la commission des lois du parlement, tenue par le PS, ait rebuté la « déchéance », montre assez nettement le chaos politique que provoque l'accentuation des traits réactionnaires du pouvoir en place.

« Victoire idéologique des patriotes »

La déchéance, nous l'avons vu, est un pont jeté vers la droite. Et, même, le plus à droite possible. « Si le principe de déchéance de la nationalité est bien présent dans le texte, alors, comme ce sera une victoire idéologique du camp des patriotes que nous incarnons, nous pour-



Florian Philippot

rons le voter » déclare donc Philippot, le n°2 du FN⁶. Comme il le dit si bien, il s'agit d'une victoire idéologique et, en même temps, de l'arbre qui cache la forêt de la révision constitutionnelle. Le tout, dans la perspective (bien incertaine) de l'élection de Juppé en 2017 et d'un gouvernement intégrant Valls et une partie des caciques du PS, sous le signe de la « concentration nationale ». Juppé, dans l'hypothèse où il serait élu, n'aurait pas à chipoter sur « l'héritage »...

L'explosion sociale qui vient

Le temps qu'il reste avant cette élection antidémocratique et « antirépublicaine » d'un homme à la tête de l'État⁷ promet bien des rebondissements propices à pulvériser tous les scénarii préétablis.

Ne nous y trompons pas, et tant pis pour les sceptiques professionnels du NPA et de Lutte ouvrière, l'état d'urgence, le bonapartisme agressif sont dictés par la peur de l'explosion sociale qui vient. Le gouvernement perd confiance dans la capacité des directions syndicales à « tenir » le mécontentement de l'ensemble de la population laborieuse, car ces mêmes directions syndicales sentent elles-mêmes qu'elles ne peuvent plus « tenir ». Ainsi, face à l'état d'urgence et au vote quasi unanime des députés de la loi prolongeant et renforçant l'état d'urgence, de nombreux syndicats, unions départementales CGT FO, et FSU se sont inscrites dans le front du refus, et se sont appuyés sur l'Appel des 333 pour la levée immédiate de l'état d'urgence. En région parisienne, un communiqué commun CGT et FO a été lancé pour sa levée.

Mais alors, quand aura-t-elle lieu, l'explosion sociale pour en finir avec le gouvernement et ses réformes scélérates ? Il n'y aura d'inattendu que le moment. Nous nous y préparons.

Daniel Petri,
2 février 2016

1 Cité par Gaston Bonheur/La République nous appelle/page 250/Robert Laffont éditeur-1965

2 Jean-Baptiste de Lamarck est un naturaliste français. Au début du XIX^e siècle, il a réalisé la classification des invertébrés, qui regroupent environ 80 % des animaux

3 Maurice Thorez était dans les années 30,40 et 50 le chef du PCF



Maurice Thorez

4 Gérard Filoche : ancien dirigeant de la LCR, aujourd'hui, l'une des figures de « la gauche du PS »

5 Débile au sens initial du mot : Faible, qui manque de forces, de vigueur

6 http://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-fn-votera-la-revision-constitutionnelle-si-de-cheance-de-nationalite-il-y-a_1759528.html

7 Le principe de l'élection du président de la République avait été, en 1962, rejeté par le PC, le PS et la dite droite modérée. De Gaulle et son « parti » l'avaient imposé face à toutes les autres formations

Appel des 333 pour la levée de l'état d'urgence

Succès du meeting unitaire !

L'Espace Charenton (Paris) a fait salle pleine, samedi 23 janvier 2016, en réunissant 1 500 personnes et en faisant du meeting organisé par les initiateurs de l' Appel des 333 pour la levée de l'état d'urgence, un indéniable succès. Vingt-deux intervenants, syndicalistes, juristes, intellectuels, élus, responsables politiques, se sont succédés à la tribune pour exiger d'une même voix la levée immédiate de l'état d'urgence. Une motion intitulée « Hollande-Valls, levez l'état d'urgence ! » a été adoptée et mandat a été donné à une délégation de la tribune pour se rendre à l'Elysée. Chose faite le vendredi 29 janvier 2016. Nous reproduisons ci-dessous l'intervention de Wladimir Susanj, secrétaire général du Syndicat des Archives de France CGT.

Chers amis, chers camarades,

Tout d'abord, ceci : l'état d'urgence n'est pas l'arbre qui cache la forêt de l'Etat policier, c'est l'Etat policier lui-même, en chair et en os ! Oui, le chien de garde est monté sur la table.

Cet état d'urgence a été prémédité par le premier ministre, dès janvier 2015.

L'état d'urgence était donc en gestation lorsque la police brutalisait les avocats en grève et rassemblés devant le palais de justice de Lille.

Il était à l'étude lorsque les 5 d'Air France ont été arrêtés à l'heure du laitier, pour avoir déchiré la chemise d'un DRH dégraisseur et mercenaire d'entreprise. Lorsque des ministres sont intervenus pour qu'ils soient condamnés, dictant par avance leur verdict à une justice qui se voulait encore « indépendante ».

Lorsque, pour faire passer une loi scélérate, la loi Macron, le gouvernement dégainait le 49-3.

Un état d'urgence dont l'une des conséquences collatérales est la condamnation à la prison ferme de salariés, ceux de Goodyear qui étaient en état de légitime défense. A la demande expresse de celui qui en 2012 leur avait promis son soutien, François Hollande. La forfaiture est permanente.

Peut-on combattre des monstres criminels en bafouant les droits démocratiques les plus simples, en muselant la population ? En aucun cas ! Aucune mesure antidémocratique ne les arrêtera, bien au contraire. Aucun couvre-feu ! Aucune perquisition à l'aveugle ! Aucune assignation à résidence administrative ! Aucune rafle de manifestants pacifiques !

Au travers des centaines et des centaines de perquisitions arbitraires, d'assignations à résidence injustifiées et injustifiables, d'interdictions de rassemblements et de manifestations, d'agressions



policieres contre des manifestants sans défense, il est clair que toute la population est désormais suspecte, que chacun d'entre nous peut être perquisitionné sur de simples dénonciations anonymes, pour rien ! Ça c'est l'Etat policier, non pas tel qu'on l'imagine, mais tel qu'il existe en réalité, maintenant, sous nos yeux !

Ceux qui ont voté cet état d'urgence et ceux qui se sont dit que ce n'était pas LA question de l'heure ont-ils cru qu'il pourrait y avoir un bon état d'urgence, un état d'urgence juste, un état d'urgence à visage humain ?

La réponse est dans les articles de la loi votée par une quasi-unanimité de parlementaires : en bloc et en détail, l'état d'urgence nous place dans la salle d'attente de la dictature pure et simple. « Les conséquences d'un acte sont incluses dans l'acte lui-même » disait Georges Orwell (1984) ; comme l'ont très bien compris les six députés qui ont voté contre et, du même coup, sauvé l'honneur du mouvement ouvrier et démocratique.

L'état d'urgence, c'est l'Etat policier qui se dresse contre les syndicats indépendants, contre le Code du travail, contre les chômeurs. Contre les fonctionnaires, y compris les policiers. Contre les travailleurs hospitaliers, les enseignants. Contre les ouvriers des industries pri-

vées soumis au chantage à l'emploi et à toutes les mesures de licenciements, de harcèlement, de violence sociale patronale et gouvernementale.

Son but : priver les salariés des moyens de défense collective, les mettre au pas et mettre les syndicats au garde-à-vous.

Aucun syndicaliste ne peut faire comme si c'était indifférent à la vie syndicale ou comme si on pourrait « faire avec ». Les syndicalistes comptent parmi les cibles vivantes de l'état d'urgence.

Face à cet état des choses, un front du refus se lève et se renforce chaque jour. Dans ce front du refus, il y a place pour nos confédérations, fédérations, unions départementales syndicales, plus que concernées : elles sont visées dans leur raison d'être qui est l'action collective.

Un front du refus avec un cri de ralliement et un seul : levée immédiate de l'état d'urgence !

**POUR LA LEVÉE
DE l'état d'urgence
GRAND MEETING
Samedi 23 janvier
14 h 30 - Espace Charenton**

PCF

Le PCF face à l'état d'urgence

Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, Hollande-Valls décrétaient l'état d'urgence. Ce dernier fut prolongé de trois mois avec l'assentiment des parlementaires PCF. Depuis l'adhésion à ce « front national » pro-état d'exception, le Parti communiste ne sait plus trop comment sortir de ce borborygme, qui n'est que le reflet d'une décomposition déjà bien entamée.

Pour avoir un bel aperçu de la schizophrénie politique qui règne place du Colonel-Fabien, revenons un instant sur ce que déclarait Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, à sa sortie de l'Élysée le 15 novembre 2015¹ :

« [...] Nous avons demandé au président de la République d'agir dans trois directions. D'abord évidemment la sécurité des Français. Nous avons compris la décision du président de la République de déclarer l'état d'urgence [...] le président de la République nous a annoncé qu'une proposition de loi serait soumise au vote pour prolonger l'état d'urgence pour trois mois [...] deuxième axe de travail c'est la protection de la République [...] nous devons protéger la République [...] enfin et c'est pour nous le cœur du problème, nous avons demandé [...] de changer les objectifs de l'action internationale de la France. La France doit retrouver sa pleine liberté de parole et doit prendre de nouvelles initiatives pour construire une coalition internationale qui permette de combattre Daesh et tous les terrorismes, mais qui permette de le faire pour construire la paix et des solutions politiques [...] »



Pierre Laurent

Premières contorsions rhétoriques pour réaffirmer le soutien total du PCF à l'État bourgeois en vue de mater la classe ouvrière... Ce serait risible si les circonstances étaient moins dramatiques. La suite, on la connaît : le 19 novembre, les 7 députés communistes votent pour l'état d'urgence « de longue durée », imités le lendemain par leurs camarades du palais du Luxembourg. Notons tout de même que 11 sénateurs PCF sur 19... se sont abstenus, dont un certain Pierre Laurent (!).

Le grand écart, sport favori du PCF

Depuis ces votes, dont on a du mal à distinguer toutes les subtilités, la boussole du PCF ne semble toujours pas indiquer grand-chose. Alors quelle stratégie adopter pour se rattraper ? C'est simple : le grand écart.

Il faut dire que les communistes possèdent des alliés de poids pour ce genre de manœuvres.

D'un côté leur ami Mélenchon qui feint de se réveiller au lendemain de la manifestation autour de la COP 21, sévèrement réprimée : « L'état d'urgence c'était donc bien ça : un instrument de plus pour criminaliser les mouvements sociaux ! » Pauvre oisillon tombé du nid...

De l'autre Besancenot, fidèle à lui-même et mangeant à tous les râteliers. Alors que le NPA peste contre un « état d'urgence permanent », notre célèbre facteur signe les pétitions à tour de bras. Tantôt l'Appel des 333 pour la levée de l'état d'urgence, tantôt la déclaration Nous manifesterons pendant l'état d'urgence. Alors camarade ? Contre l'état d'urgence ? Ni pour ni contre ? Pour un état d'urgence « light », pas trop long et qui autorise les manifs ? Nous ne savons pas trop.

L'art de noyer le poisson

Mais tout ce beau monde a trouvé des contre-feux pour faire oublier des contradictions devenues trop voyantes. Belle aubaine que la déchéance de nationalité pour les binationaux ! On peut en faire de belles et grandes phrases sur les droits de l'homme, contre la xénophobie, pour l'égalité, tout cela après avoir approuvé l'état d'urgence (enfin, pour le NPA, c'est plus compliqué puisqu'à lire leur presse : « l'état d'urgence est l'arbre qui cache la forêt de l'État policier » : relativiser et « globaliser » pour mieux couvrir le Front de gauche, à gauche).

Le PCF est un habitué de ce genre d'attitudes délibérément équivoques qui n'ont d'autre conséquence que d'embrouiller



Olivier Besancenot

les travailleurs. Ses élus sont capables d'exiger le matin le droit de vote pour les résidents étrangers et de faire virer manu-militari un camp de Roms en soirée.

Au chevet du vieillard malade (PG et NPA)

Lors du meeting du 23 janvier dernier, pour la levée immédiate de l'état d'urgence, ils ont même réussi à s'incruster. Personne n'oubliera la fabuleuse, l'historique déclaration de Nicolas Bonnet Oualidj, élu PCF du 12ème arrondissement de Paris, qui a réussi le tour de force de nous parler de tout, absolument tout... sauf de l'état d'urgence. Ne nous y trompons pas, ce n'est plus du culot, c'est de l'art.

Le Parti communiste français est moribond. Parti de gauche et NPA semblent vouloir épauler jusqu'au bout le vieillard malade, comme attendant un hypothétique héritage. Mais d'héritage il n'y a plus, le PCF s'accroche à ses quelques fiefs électoraux, de moins en moins nombreux, dont le PS lui fait l'aumône. Il est temps d'aller vers un parti des travailleurs, en rupture avec le gouvernement, en rupture avec la V^e République, en rupture avec l'Union européenne.

Jérôme Lefaure,
05-02-2016

¹ Consultation par Hollande des partis politiques français suite aux attentats.

Défense de la Sécurité sociale – modèle 1945

Tiers payant généralisé, dans quel but ?

Le 14 avril 2015, l'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le projet de loi de « modernisation de notre système de santé » qui prévoit notamment de généraliser le tiers payant à l'ensemble des patients d'ici le 30 novembre 2017. Le jeudi 21 janvier 2016, cette mesure phare du projet de loi Santé a été partiellement retoquée par le Conseil constitutionnel¹. Mais qu'en est-il exactement ?



Marisol Touraine

Décryptage d'une fausse bonne idée

Avant la décision du Conseil, la loi prévoyait que le patient ne devait plus rien payer à la consultation et ceci, quelle que soit sa situation, riche ou pauvre. Par la carte Vitale, le praticien devait recevoir ses honoraires (23€) payés pour la part obligatoire par la Sécurité sociale, et pour la part complémentaire par un assureur privé ou une mutuelle.

Après modifications, seuls les patients pris en charge à 100% par l'Assurance-maladie (maladies de longue durée, maternité...) pourront être dispensés de l'avance de frais, ce dès le 1er juillet 2016. A la fin de l'année 2016, le tiers payant deviendra un droit, pour tous ces patients, mais uniquement eux, soit 15 millions de Français, selon le ministère de la Santé.

Pour les autres patients, des changements sont intervenus, mais pas autant que prévu. Sur une consultation à 23€, 15,10€ sont remboursés par l'Assurance-maladie et 6,90 par l'organisme complémentaire. A partir du 30 novembre 2017, les patients n'auront plus à déboursier les 15,10€, mais devront payer les 6,90€, correspondant à la part complémentaire. Le motif invoqué pour justifier le tiers

payant généralisé - « permettre l'accès aux soins aux plus démunis » - est un argument fallacieux. En effet, les dispositifs existants (couverture maladie universelle, couverture maladie universelle complémentaire, aide à la complémentaire santé) permettent déjà aux plus démunis de ne pas avancer les frais. Seul le montant des dépassements d'honoraires et la baisse du taux global de remboursement constituent un frein à l'accès aux soins. Le tiers payant généralisé, supercherie très subtile, a pour but ultime de privatiser l'Assurance-maladie en la transférant aux mutuelles et assureurs privés.

Quid des complémentaires santé ?

Avant cette mesure, le gouvernement a déjà permis de livrer aux mutuelles tout le marché de la santé en France. Depuis le 1er janvier 2016, toutes les entreprises doivent prendre en charge une complémentaire santé pour leurs salariés. Exception faite aux professions indépendantes ou aux retraités qui doivent toujours s'assurer eux-mêmes. Ainsi près de 95% de la population dispose d'une couverture complémentaire (auparavant

le taux était à 78%). Grâce à ce deal entre le patronat et l'État, l'ensemble des consommateurs de soins passent dans les mains des mutuelles et des assureurs privés.

Le tiers payant généralisé constitue l'avant-dernière mesure pour opérer la privatisation de l'Assurance-maladie.

Transfert progressif des prestations maladie vers les assurances privées

La Mutualité française a fait du tiers payant son cheval de bataille au nom de l'accès aux soins.

Les 700 assureurs, banquiers, mutuelles concernés ont commencé à travailler sur le cahier des charges d'une plate-forme informatique commune pour mettre en place la dispense d'avance de frais chez les médecins.

L'Assurance-maladie et le gouvernement sont d'accord pour que les complémentaires santé disposent elles aussi d'un accès direct aux données du patient via le tiers payant. « Il va bien falloir », lâche un conseiller de Marisol Touraine au journal *Libération* du 9 avril 2015. « Il y a un changement très clair de l'attitude de la Caisse nationale d'Assurance Maladie : son directeur général, Nicolas Revel, est favorable à la collaboration entre régimes complémentaires et obligatoires », s'est félicité Etienne Caniard, président de la Mutualité française, lors d'une intervention devant l'Association des journalistes de l'information sociale.

L'Assurance-maladie serait prête à accepter que, par l'intermédiaire d'un serveur recensant les droits de tous les assurés, les médecins puissent voir grâce à la carte Vitale, l'affiliation du patient à un organisme complémentaire.

Les médecins, des « officiers de santé » ?

« Depuis toujours nous dénonçons l'arrivée des mutuelles complémentaires et le lien direct qu'elles auront avec le méde-

Défense de la Sécurité sociale – modèle 1945



Jérôme Marty

cin » avec la généralisation du tiers payant. « On peut craindre qu'elles exercent des pressions sur les médecins concernant leurs prescriptions et orientent les patients vers les structures qui les arrangent » s'indigne Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF, premier syndicat des médecins libéraux.

Jérôme Marty, président de l'UFML² ajoute même « La loi de santé, suite logique à l'avenant 8 de l'accord national interprofessionnel et à la loi Leroux vient donc parachever un système où le médecin généraliste ne sera plus qu'un officier de santé orienté par les nécessités politiques, économiques, sanitaires, et plus graves encore soumis à l'influence économique de l'organisme financeur obligatoire ou complémentaire ».

De cette situation naîtra un conflit d'intérêt permanent entre la médecine dont relève le patient et la médecine guidée et imposée par les nouveaux maîtres du jeu.

Le projet gouvernemental conforte le poids des assureurs privés. Or, la prépondérance de l'assurance privée sur certains soins est l'une des causes fondamentales des difficultés d'accès aux soins. Plus la part de l'assurance privée est forte plus les inégalités de recours aux soins sont grandes.

En ciblant uniquement les médecins généralistes, le gouvernement prend bien soin de ne pas s'attaquer aux dépassements d'honoraires des spécialistes, qui sont l'une des principales causes des difficultés d'accès aux soins.

Les médecins généralistes ont raison !

D'une médecine basée sur les dernières données acquises de la science et le code de déontologie, le médecin devra se plier à une médecine progressivement aux ordres et prescriptions guidés par les intérêts économiques du moment.

Jérôme Marty enfonce le clou en déclarant que « le patient sera dépendant

d'une médecine où le secret médical n'existera plus, ses données médicales regroupées au sein du dossier national médical partagé, désormais aux mains du financeur, pourront être transférées sans son autorisation, accessibles à des non-soignants, pour d'autres utilisations que le soin ».

Le système d'une santé basée sur le niveau des revenus et la hauteur de son contrat de mutuelle ou d'assurance complémentaire sera alors en place. Le patient et le médecin ne seront plus que des variables du système, des éléments du marché.

La généralisation du tiers payant s'inscrit dans un contexte de réformes successives de l'Assurance-maladie obligatoire et d'une progression de l'assurance privée (Assurance-maladie complémentaire). Le tiers payant cible la médecine de premier recours où la part que rembourse la Sécurité sociale n'est plus que de 55% en moyenne. Les médecins craignent alors, à juste titre, que leurs pratiques et leurs prescriptions soient contrôlées par ces assureurs privés comme cela commence à être le cas pour les dentistes.



« PUMA », un tremplin vers l'Assurance-maladie privée

L'autre volet de la loi 2016, qui instaure la Protection Universelle Maladie (PUMA) réforme en profondeur le droit de la Sécurité sociale. L'Assurance-maladie devrait désormais reposer, pour le service des indemnités journalières, sur une assurance sociale comme c'est le cas actuellement et, pour la prise en charge des frais de santé, sur une prestation universelle ne relevant plus des assurances sociales. Cette partie de la loi marque ainsi l'aboutissement du processus d'universalisation de la protection sociale maladie, mais elle consacre également la rupture avec la conception sous laquelle elle a été constituée. Et alors viendra l'enchaînement des

coups conduisant à échec et mat, le gouvernement n'aura plus qu'à faire baisser progressivement la part de l'Assurance-maladie obligatoire pour que l'Assurance-maladie soit privatisée. Puis celle-ci verra son rôle ramené à la prise en charge des maladies longues et coûteuses, des populations non rentables pour les mutuelles (ALD, CMU, retraités trop pauvres pour se payer une mutuelle, chômeurs...).

Les mutuelles complémentaires et les assurances se comportent déjà, dans la santé, comme des assureurs automobiles. Le système du tiers payant généralisé va développer ce comportement tourné vers le business.

Les fonds publics et les cotisations permettront alors aux assureurs de faire financer leurs frais de gestion par les sommes aujourd'hui destinées au salaire différé.

Dans le cadre d'une santé soutenue par des flux financiers, le risque repose sur l'incitation envers les médecins à soigner au moins cher pour avoir, en contrepartie, l'assurance d'être payé dans les meilleurs délais par l'organisme de base et la complémentaire.

Si les mutuelles complémentaires, les assurances, les banquiers pénètrent encore plus le circuit de la santé, le lien sera rompu avec le salaire différé que représentent les cotisations. La PUMA ne relève plus d'un droit obtenu grâce à une activité, même ancienne, ou sur une indemnisation temporaire d'un organisme social, mais sur l'assistance, la charité, basée sur un financement par l'impôt.

Créé à l'origine pour permettre à tous de se soigner, notre système de santé est aujourd'hui démembré pour s'inscrire dans une tout autre logique. Pour rester réellement solidaire, ce système doit rétablir un financement unique par les cotisations.

Nous l'avons déjà dit, nous le redisons, l'arrêt des exonérations en tout genre, le retour aux bases fondatrices, ancrées sur le financement par les cotisations, sont les seules voies pour garder une Sécurité sociale de même niveau pour tous, dans les conditions de sa création.

Rémi Duteil,
2 février 2016

1 http://www.francetvinfo.fr/sante/loi-sante/loi-sante-le-conseil-constitutionnel-retoque-partiellement-la-generalisation-du-tiers-payant-et-valide-le-paquet-neutre_1279919.html

2 Union Française pour une Médecine Libre

Crimes du sionisme

Le calvaire des enfants de Palestine

Depuis l'intensification de la répression contre les Palestiniens par Israël, les violations des droits des enfants palestiniens dans le système judiciaire civil d'Israël se sont généralisés. Les arrestations arbitraires, les enfermements sans motif sont quotidiens, des lois d'exception sont votées par la Knesset, les lois internationales sont bafouées. Les rapports indépendants se suivent, dénonçant des actes de barbarie, dans l'indifférence internationale.

Des enfants que l'on arrête

Les arrestations par l'armée sioniste se multiplient, des enfants sont arrêtés en pleine nuit dans leur famille et sont emmenés sans que ces dernières ne sachent où leurs enfants sont emprisonnés. Selon l'UNICEF, les enfants sont interrogés sans présence d'avocat : « mélange d'intimidation, de menaces et de violences physiques, avec le but évident de forcer l'enfant à se confesser ». Quand l'enfant signe sa « confession », cette dernière est rédigée en hébreu. L'UNICEF dénonce les mauvais traitements, qu'elle qualifie de : « répandus, systématiques et institutionnalisés », violant les lois internationales, bafouant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant signée par l'État sioniste.

Selon un rapport de l'ONU, ce sont 7000 enfants (majoritairement des garçons de 12 à 17 ans) en l'espace de 10 ans, qui ont été détenus et interrogés par le système militaro-judiciaire, soit une moyenne de 2 enfants par jour.

La torture organisée dès le plus jeune âge

The *Week-end Australian Magazine* publie une liste non exhaustive de sévices :
- un garçon est resté 65 jours à l'isolement, d'autres à l'isolement sous la lumière 24h sur 24 ;
- un garçon de 7 ans amené pour interrogatoire où il est frappé et subit des décharges électriques ;
- des enfants dénudés de force, des menaces sur leurs familles...

Selon un rapport de l'ONG Palestinienne *Prisoners Club (PPC)* ce sont 600 enfants qui ont été arrêtés dans la première moitié de 2015 et 40 % ont subi des violences sexuelles.

Le journal *The Independent* affirme que le gouvernement israélien torture et enferme des enfants dans des cages en acier, placées en extérieur pendant l'hiver.

The Independent cite le rapport publié

par le *Comité Public Israéliens contre la Torture (PACTI)* qui écrit : « des enfants accusés de délits mineurs sont installés dans des cages, en extérieur et en hiver, ils sont menacés d'actes de violences sexuelles et d'essais militaires sur leur personne sans représentation ». C'est lors d'une visite du *Public Defender's Office (AOP)*, constitué d'avocats israéliens, que les détails sordides de la détention de ces enfants ont été mis à jour : « durant plusieurs dizaines de nuits, des enfants ont été transférés dans des cages de fer en extérieur, construites en dehors de la légalité pénitentiaire à la prison de Ramla ».



Filles et garçons enchaînés dans les geôles de l'État sioniste

Marah Bakir, 16 ans, sortant de son école à Jérusalem Est occupée, est prise pour cible par la police sioniste et blessée. Le prétexte à cette opération : elle aurait voulu poignarder un officier. Le *Centre Palestinien pour les Droits de l'Homme (PCHR)* affirme qu'elle se promenait avec une amie quand elles ont été prises à partie et harcelées par un Israélien qui les menaçait et les traitait de terroristes. Marah est finalement emprisonnée dans la prison de Ramie avec deux autres adolescentes. Le *Groupe pour la Défense des Prisonniers Palestiniens (GDPP)* indique que les trois adolescentes sont isolées des autres Palestiniennes emprisonnées, et qu'elles restent enchaînées même durant le temps de détente, quand elles y ont droit. Ramah, ainsi que Istrabraq Nour,

âgée de 14 ans, n'ont bénéficié d'aucun suivi médical malgré leurs blessures par balles.

En décembre 2015, 5 garçons de Hares, sont condamnés à 15 ans de prison et 7000 euros d'amende, chacun pour avoir jeté des pierres. Leurs aveux ont été obtenus sous la torture.

Pour mieux couvrir ses atteintes aux droits de l'enfant, l'État sioniste met en place des lois scélérates qui vont justifier ses crimes contre les enfants de Palestine. La Knesset a donné son approbation préalable à un projet de loi autorisant l'enfermement d'enfants âgés de 12 ans, la limite étant auparavant de 14 ans. Elle a également voté une loi ordonnant l'emprisonnement de 4 à 10 ans pour jet de pierres sur des véhicules en mouvement, loi déjà appliquée pour les 5 d'Hares. Les amendes aux familles s'élevaient à 2300 euros.

Exécutions « extra-judiciaires »

L'escalade de la violence et de la terreur noire contre les enfants obéit à une logique exterminatrice. Seule une telle logique peut expliquer les exécutions extra-judiciaires de 23 enfants (chiffres de l'OCHA – organisme d'observation de l'ONU). Le silence des médias français sur le calvaire des enfants de Palestine vient couvrir ces horreurs criminelles du sionisme. Le silence d'un Hollande vaut complicité. Quant à l'UNICEF, cet organisme ose prétendre que « des améliorations concrètes ont été obtenues »¹.

Comble du cynisme « humanitaire ».

La seule amélioration possible :

Libération de tous les enfants et de tous les emprisonnés palestiniens !

**Francis Charpentier,
le 29-01-2016**

¹ <http://www.europalestine.com/spip.php?article11337> « Enfants palestiniens en détention : la réponse scandaleuse de l'UNICEF ! » 16-12-2015

Moyen-Orient

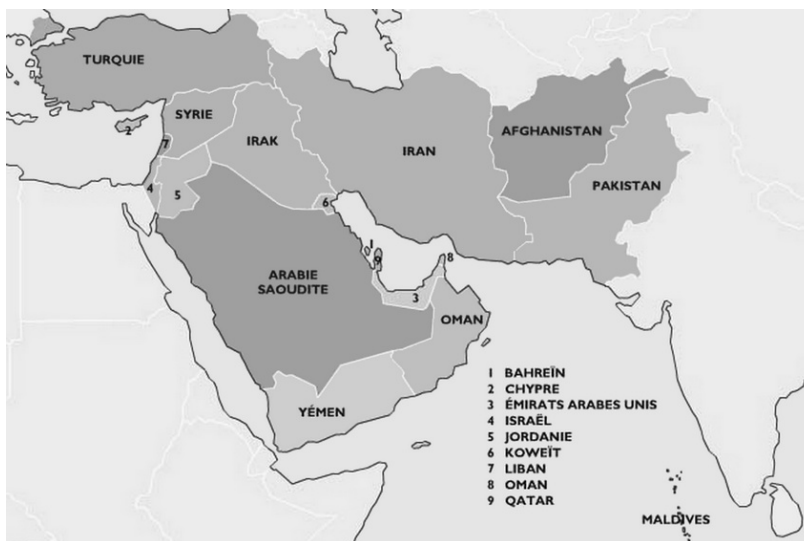
Le martyre des peuples syrien et yéménite !

La chaîne des révolutions initiée en 2010 sous le nom de « printemps arabes » a fait l'objet de toutes les tentatives de destructions possibles : coup d'État militaire en Égypte, démantèlement de la Libye comme État, immixtion des benalistes de Nidal Tounes au gouvernement en Tunisie, guerres civiles en Yémen et en Syrie. En Syrie, des puissances comme l'Arabie Saoudite ou le Qatar ou la théocratie iranienne ont chacune monté sur pied des hordes militaires plus ou moins contrôlées qui s'affrontent sans fin.

Avant tout, rappelons cette donnée fondamentale : la déstabilisation généralisée du Moyen-Orient est le produit de l'agression impérialiste de Bush en 2003 contre l'Irak avec un prétexte grossier et très vite évanoui, celui des prétendues armes de destruction massive. Rappelons qu'à ce jour le seul État de la région disposant de l'arme atomique est l'État sioniste, Israël, armé de pied en cap par Washington. Tout le reste est littérature, y compris les boniments sur le danger atomique iranien.

La barbarie s'arrête-t-elle à Daesh ?

Par contre, si l'Iran joue un rôle de premier plan dans le soutien au boucher Assad qui se serait écroulé depuis longtemps sans la présence des pasdarans iraniens et des milices libanaises du Hezbollah, toutes chiites (Assad est membre de la communauté alaouite apparentée aux chiïtes), il reste l'ennemi n°1 du sionisme, oppresseur du peuple palestinien, et, à ce titre, il n'est pas regardé par les gouvernements occidentaux avec la mansuétude dont ils font preuve à l'égard de la dynastie régnante en Arabie Saoudite, elle qui sponsorise directement ou indirectement par ses écoles religieuses les bandes d'assassins de Daesh et assimilés. Pourquoi ? Parce que Ryad n'a jamais dérangé Israël et se contrefout de la situation du peuple palestinien. Pour l'impérialisme américain, le curseur du refus de la barbarie s'arrête à Daesh. Toutes les autres formes de criminels sont des interlocuteurs potentiels ou réels (famille Saoud, bientôt Assad, Poutine). Les décapitations en série, au sabre, pratiquées, tout comme la lapidation des femmes adultères ou des homosexuels en Arabie



sont mieux vécues par Washington, Londres ou Paris, que les exécutions en Iran, tout aussi barbares, mais perpétrées par des ennemis d'Israël.

Les acteurs du drame

Le peuple syrien depuis 5 ans bientôt, le peuple yéménite depuis 2 ans, paient le fait que leurs territoires respectifs servent de table de jeux entre puissances plaçant leurs hommes de paille comme dans une partie d'échecs, au mieux de leurs intérêts. Poutine construit sa carrière comme violeur des droits de l'homme, directement en Ukraine et indirectement en Syrie, en maintenant la capacité de nuisance d'Assad et ne peut que soutenir l'Iran, considéré comme l'État à abattre par les États-Unis (moins spectaculairement depuis les accords sur le nucléaire iranien, mais sans renoncer à cet objectif). Au Yémen, la secte zaydite chiite des Houthis a le soutien des mollahs et Obama comme Hollande soutiennent les raids meurtriers de l'aviation saoudite largement dotée de munitions par Paris, ces munitions létales qui sont refusées par les mêmes aux insurgés syriens.

Les bombardements de « notre » impérialisme incarné par Hollande contre les cibles d'Irak et de Syrie font, ce n'est pas un secret, plus de victimes civiles que de

combattants de Daesh, et qui s'inscrivent dans cette stratégie générale du statu quo en faveur d'Assad, Hollande partageant les rôles avec Obama, Cameron et Poutine dans le maintien du boucher de Damas.

Quel soutien ?

Une fois décrites les forces en présence, que faire ici en France ? Quel meilleur soutien que d'exiger de « notre » impérialisme

qu'il cesse ses frappes criminelles et qu'il ouvre les portes aux réfugiés, victimes indirectes de sa politique. Ce qui implique : des papiers pour tous les réfugiés ! À bas les campagnes islamophobes et fascisantes (relayées par la gauche et la droite courant après Marine Le Pen, la pseudo Jeanne d'Arc d'Hénin-Beaumont qui, « curieusement », affirme son soutien à Assad avec autant d'entrain qu'elle veut chasser les réfugiés) !

Le peuple syrien a droit aux armes, comme le peuple yéménite, afin de pouvoir chasser à la fois les sbires d'Al-Qaïda et ceux des Houthis tout comme le peuple kurde doit être soutenu contre Erdogan et ceux qui veulent le cantonner dans l'oppression.

Ici, en France, quel meilleur soutien que de réaffirmer ces exigences et de soutenir les malheureux qui fuient la répression, la terreur et les bombes impérialistes en Syrie ?

Halte aux bombardements impérialistes au Moyen-Orient, arrêt des frappes ordonnées par Hollande en Syrie !

**Mohand Kebaïli,
9 janvier 2016**

Pays Basque

Le Mouvement pour l'Amnistie et contre la Répression... Et la compromission

Le mouvement abertzale¹ de gauche est divisé sur la question des prisonniers et exilés politiques. Le nouveau Mouvement pro-Amnistie et contre la Répression conteste la politique menée par la « gauche » abertzale (coalition Bildu²). La volonté de l'ancien Batasuna³ d'apparaître comme une organisation fréquentable l'a éloigné de la lutte de classes et des intérêts du peuple basque. Oui, il est temps de reconstruire une organisation lutte de classes dont un des mots d'ordre est l'amnistie.

Le Mouvement pro-Amnistie et contre la Répression, reproche dans un premier temps à Bildu et à sa composante majoritaire Sortu (ex-Batasuna) de faire des concessions importantes sur le devenir des prisonniers et des exilés sans qu'aucune contrepartie ne vienne. Bildu écrit : « des pas en avant importants ont été faits, en exemple la décision d'ETA de cesser la lutte armée...mais les autres points de la feuille de route d'Aiéti⁴ n'ont pas été mis en pratique. »

Une critique acerbe de la politique de Bildu

En fait, face à l'avancée historique d'ETA d'abandonner la lutte armée, les Etats français et espagnol ont, eux, continué à mener une répression sévère. Le Mouvement constate que la position de Sortu sur les réprimés et les événements passés est vide de tout contenu politique, Sortu adoptant un langage ecclésiastique en terme de revendications. Il poursuit en critiquant la proposition de Bildu de mettre en place une Commission de la Vérité, basée sur le droit des victimes et de la société de connaître la vérité, afin de partager les souffrances subies pour refermer les blessures. Le Mouvement rétorque : « Dans ce document, toutes les victimes ont les mêmes droits. Un tortionnaire tué par ETA, par exemple Méilton Manzanos, aurait droit à la même réhabilitation que Txiki et Otaegi⁵ et l'on met au même niveau Carrero Blanco et Argala⁶ ». Le Mouvement qualifie cette mise au même niveau comme une trahison de la lutte des militants morts, emprisonnés ou exilés. Pour résumer la pensée du Mouvement, l'abandon du mot d'ordre d'amnistie soutient toute une politique de compromission de Bildu face à sa propre bourgeoisie et aux Etats espagnol et français.



Appel des anciens prisonniers

Les ex-prisonniers en solidarité avec leurs camarades emprisonnés se sont exprimés dans un appel complémentaire à celui du Mouvement. « Nous avons l'impérieuse responsabilité d'effectuer un travail de conscientisation auprès de notre peuple, la prise de conscience et la formation politique étant les armes les plus efficaces dans une lutte révolutionnaire ». Ils s'opposent au discours réformiste de Bildu : « Le discours humaniste autour des droits de l'homme aurait une légitimité...s'il ne servait pas à l'heure actuelle de paravent pour dissimuler la nature politique de la répression ». Face à cette politique de capitulation, un seul mot d'ordre : « En tant que compagne/compagnon de lutte, en tant que peuple, en tant que classe subissant l'oppression, nous avons le devoir de conquérir la liberté de nos camarades, sans conditions sans passer sous quelque fourche caudine que ce soit. Et pour cela la seule voie digne c'est celle de l'amnistie ».

Sortu face au Mouvement

Sortu a vite compris le danger que représente le Mouvement vis-à-vis de sa politique de capitulation face aux dictats de la bourgeoisie.

Face à l'écho que reçoit le Mouvement dans la société basque, face aux dérives électorales de Bildu, Sortu met en place la pression sur celles et ceux qui seraient tentés de réclamer haut et fort l'amnistie. Lors de la manifestation, les militants de Sortu sont allés dans les villages pour faire pression sur celles et ceux qui auraient voulu manifester à Bilbao. A ce jour, trois prisonniers ont manifesté leur soutien au Mouvement ; le Collectif des Prisonniers (proche de Sortu) a cessé de verser à eux et leurs familles le soutien financier envoyé à tous les prisonniers. Voilà des méthodes de chantage en parfaite contradiction avec le visage démocratique qu'affiche Sortu.

Quelles perspectives ?

Le Mouvement existe depuis un an et demi, il s'est constitué sur la défense des prisonniers, en remettant sur la place publique le mot d'ordre historique de l'amnistie. « Nous nous sommes engagés à revendiquer dans la rue l'amnistie. Ce n'était pas un engagement anodin, c'était un grand pari que de récupérer une revendication stratégique qui était tombée dans l'oubli ». Ils sont conscients que la défense des prisonniers passe aussi par le travail politique de la lutte des classes. Le détournement de plus de 40 % des électeurs de Bildu, dans un premier mouvement, vers Podemos indique que les travailleurs basques souhaitent une organisation défendant leurs intérêts. Voilà la tâche que le Mouvement a devant lui.

**Francis Charpentier,
2 février 2016**

1 Abertzale : patriote, « amant de la patrie »
2 Bildu : La coalition est notamment formée par Eusko Alkartasuna, Alternatiba, les organisations Herritarron Garaia et Araba Bai et des indépendantistes basques de gauche non affilié. Juan Karlos Izagirre, maire de Donostia (St Sébastien) en est membre
3 Batasuna : Batasuna (« unité » en basque) était un parti politique indépendantiste basque d'extrême gauche
4 Une feuille de route internationale pour la résolution du conflit au Pays Basque – Conférence internationale du 17-10-2011
5 Voir la Commune n°101 (Dec.2015) Quarante ans après l'exécution de Txiki et Otaegi(1), la répression continue
6 José Miguel Beñarán Ordeñana, alias "Argala" (Arrigorriaga, 1949 - Anglet, décembre 1978), est un membre de l'organisation armée ETA. Il a été impliqué, avec d'autres etarras, dans l'opération appelée Ogro durant laquelle fut assassiné l'amiral Luis Carrero Blanco - qui venait d'être nommé par Franco comme président du gouvernement. Deux de ses collaborateurs, son chauffeur et l'escorte furent également tués dans l'attentat

État espagnol

Où va Podemos ?

La forte polarisation politique exprimée par les électeurs lors des élections aux Cortes¹ croupions a constitué pour le Partido Socialista Obrero Español (PSOE) de Pedro Sánchez une défaite historique que Podemos essaie de mettre à profit. C'est dans ce cadre que Pablo Iglesias, dirigeant de Podemos, propose une alliance avec le PSOE pour la formation d'un gouvernement. Mais de quoi s'agit-il en réalité ? Quel en est le contenu politique, programmatique et institutionnel ?

Podemos propose au PSOE et à Unidad Popular - Izquierda Unida (UP-IU, parti stalinien) la formation d'un « gouvernement de changement et de progrès » avec l'objectif d'une réforme de la constitution. D'emblée, il annonce sa composition : la présidence reviendrait à M. Sánchez, la vice-présidence à M. Iglesias, et une distribution proportionnelle des ministères en fonction des résultats électoraux des trois organisations.



Pedro Sanchez et Pablo Iglesias

Changer quelque chose pour que tout reste pareil

Quant au programme politique avancé il n'existe pas en dehors de la réforme constitutionnelle prioritaire que partage aussi le parti de droite *Ciudadanos* (C's). Il mentionne aussi quelques « lignes rouges » comme la réforme du système électoral pour le rendre plus proportionnel, la réalisation d'un référendum en Catalogne sur le « droit à décider » (un euphémisme pour désigner le droit à l'autodétermination), la dérogation de la loi d'éducation et de la réforme du travail, l'arrêt des expulsions des logements hypothéqués et des coupures de courant pour les plus démunis, des prestations sociales pour les chômeurs, un plan pour l'emploi, un plan d'infrastructures...

Ne pas rompre avec l'État espagnol

Il agrmente ces propositions avec l'ouverture du dialogue aux nationalistes catalans, basques et galiciens ajoutant qu'il ne veut pas qu'ils rompent avec l'État espagnol. Néanmoins et par responsabilité institutionnelle il respectera les décisions du chef de l'État prises dans le cadre de la constitution actuelle. M. Iglesias souligne aussi qu'il est disposé à aider M. Sánchez à surmonter les difficultés rencontrées dans son parti, faisant allusion à l'opposition du PSOE à toute

mise en question de l'unité de l'État. Propositions non exemptes de contradictions pour un parti qui veut démocratiser les institutions de la monarchie héritée de la dictature militaire du général Francisco Franco de 1939 à 1975.

« Les militants brûleront nos sièges »

Ces déclarations du dirigeant de *Podemos* font suite à celles de Felipe González (secrétaire général du PSOE depuis 1966 et président du Gouvernement espagnol de 1982 à 1996), favorable, lui, à une coalition PSOE, *Partido Popular* (PP) et C's. Mais pour l'instant la majorité du PSOE ne partage pas cette orientation: « *si nous permettons que le PP revienne au gouvernement les militants brûleront nos sièges* » déclarent plusieurs dirigeants andalous. Ainsi un dirigeant historique, Fernando Fernández Villalobos, président du PSOE à Séville, la seule région où le PSOE a toujours gagné aux législatives, a révélé qu'il soutient que les socialistes restent dans l'opposition. C'est également l'opinion de la majorité du Parti socialiste andalou, le plus nombreux en voix et députés. Susana Díaz, présidente de l'autonomie, avait déjà déclaré au soir des élections: « *le PSOE a obtenu le pire résultat de son histoire et les urnes nous ont placés dans l'opposition* ». Une possibilité de gouvernement du PSOE en minorité et des alliances ponctuelles avec C's, *Podemos* et PP est donc ouverte, ou bien

un retour aux urnes déstabilisant encore plus les institutions monarchiques, ou bien encore que le roi désigne un président.

Un bloc crypto-stalinien

Podemos, qui regroupe plusieurs organisations (*En comú - Podem, Compromís, Mareas*) venant des régions autonomes qui ont exprimé leur désir de se séparer de l'État-prison des peuples espagnols avec des positions pas toujours identiques revendiquant, d'ailleurs, leurs propres groupes au parlement espagnol, pourrait donc éclater à tout moment. Son « programme », fluctuant et opportuniste, son fonctionnement, aussi, par assemblées apparemment démocratiques mais essentiellement crypto-stalinien, ne vise en réalité qu'à obtenir des sièges abandonnés par le PSOE et UP-IU dans les Cortes croupions, à tendre la main aux institutions monarchiques en leur proposant une Constitution sur mesure qui leur permette de survivre en défendant les intérêts du capitalisme pourrissant dans l'État espagnol, de poursuivre l'exploitation de la classe ouvrière et de continuer l'oppression des peuples catalan, basque, galicien et des îles Canaries. On chercherait en vain dans les déclarations des dirigeants de *Podemos* ne serait-ce que l'ombre des revendications ouvrières, la moindre allusion aux libertés syndicales bafouées ou l'abrogation des lois scélérates promulguées par les gouvernements successifs - de l'*UCD* (*Unión de Centro Democrático*, parti franquiste), du PSOE ou du PP - de la monarchie depuis 1977, menaçant les acquis arrachés de haute lutte durant la dictature franquiste.

**Domingo Blaya,
6 février 2016**

¹ Parlement du royaume d'Espagne établi par la Constitution de 1978.

Notes de lecture

Jihad Academy : Nos erreurs face à l'État islamique, Nicolas Hénin - Fayard, 2015, 260 p.

« Les prisons du régime syrien, comme les camps d'internement de l'armée américaine en Irak, auront finalement constitué pour beaucoup une très bonne "Jihad academy" ». C'est une des affirmations portées par le journaliste Nicolas Hénin, dans cet essai où il dénonce nombre d'idées reçues et de lieux communs déversés à longueur de journaux télévisés ou de discours politiques, tant sur le gouvernement syrien de Bachar El-Assad que sur l'État islamique.

Reporter indépendant dans le monde arabe, Nicolas Hénin a couvert la guerre en Irak en 2003, les printemps arabes en Égypte, Libye, Yémen et particulièrement en Syrie où il a séjourné à plusieurs reprises de 2011 à 2013 avant d'être l'otage de l'État islamique pendant dix mois. Nicolas Hénin, prenant appui sur des sources fiables, bouscule toutes les contre-vérités entendues à longueur de temps sur le régime de Bachar al-Assad et l'État islamique ; il nous éclaire sur le rôle qu'ont joué le tyran syrien et les puissances occidentales dans la création et la croissance du groupe terroriste.

Idée reçue n°1 : « Le régime de Bachar al-Assad est laïc ; il défend les minorités. »

Confronté à l'insurrection de son peuple en 2011, Bachar al-Assad, de confession alaouite (rattachée au chiisme, minoritaire dans ce pays majoritairement sunnite), met en avant sa laïcité auprès de l'opinion occidentale. Or, ce régime s'est construit sur la répression de la majorité sunnite, et l'instrumentalisation des minorités confessionnelles. Ainsi, dès le déclenchement de la révolution en 2011, Bachar al-Assad nomme un ministre de la Défense chrétien. Al-Assad conjugue terreur et clientélisme, exacerbant les peurs et les divisions communautaires. La « laïcité » de Bachar al-Assad, c'est réprimer la majorité sunnite et acheter les notables alaouites et chrétiens (notamment le clergé). Il ne défend pas les minorités, il les désigne comme cibles.

Idée reçue n°2 : « Le régime de Bachar al-Assad est un rempart contre l'État islamique (E.I.) ; il lutte contre l'E.I. »

Loin d'être un rempart contre l'E.I., Bachar al-Assad l'a créé. Très vite, comprenant que les manifestations de 2011 pourraient le faire chuter, reproduisant un procédé déjà mis en œuvre par d'autres gouvernements, le régime syrien commence « à organiser une prise en tenaille des démocrates en favorisant les radicaux ». Hénin cite des témoi-

gnages sans équivoque d'officiers syrien et jordanien, qui certifient que probablement plus d'un millier de prisonniers, détenus pour leur participation supposée au djihad, ont été libérés des prisons syriennes à l'été 2011 par le régime syrien, qui les a armés et infiltrés. Hénin conclut : « Pour Damas, le bénéfice politique est évident... Il ne s'agit plus d'une révolution légitime mais d'une guerre contre le terrorisme ».

Pour ces raisons, le régime syrien ne combat pas l'E.I. ni ne bombarde ses positions mais concentre ses attaques sur les civils et les opposants modérés.

Loin de se combattre, l'E.I. et le régime syrien passent des accords pour l'acheminement du pétrole par des oléoducs sur les zones tenues par l'un ou par l'autre.

Idée reçue n°3 : « L'intervention occidentale va éradiquer l'E.I. »

Hénin consacre un chapitre à la lourde responsabilité des États-Unis lors de leur occupation de l'Irak à partir de 2003. L'intervention américaine en Irak comme en Syrie, loin d'affaiblir l'E.I., le renforce, pousse vers lui les autres groupes djihadistes plus modérés et les populations civiles occupées et bombardées.

Idée reçue n°4 « L'E.I. est plus meurtrier que le régime syrien. »

Hénin indique qu'il ne s'agit pas de nier le danger de l'E.I., danger qui ne saurait occulter le bilan de la répression par Bachar al-Assad : 200 000 morts depuis 2011 et probablement autant de disparus. Le Réseau syrien des droits de l'homme affirmait en septembre 2014 que le « régime syrien a tué 150 fois plus de civils que l'État islamique ! ». Pour Hénin et nombre d'observateurs, le bilan est clair : « les forces de sécurité syriennes sont aujourd'hui de très loin les principaux meurtriers et demeurent la menace essentielle pour la population syrienne. C'est le ressenti des Syriens. »



NICOLAS HÉNIN

**JIHAD
ACADEMY**

Nos erreurs
face à l'État islamique

fayard

En filigrane de la démythification de ces idées reçues, s'esquisse une histoire de la Syrie et de l'Irak des quinze dernières années : Hénin décrit l'histoire de deux dictatures et oligarchies familiales contre lesquels les peuples se sont soulevés, l'histoire d'une révolution que les puissances étrangères sont en train de transformer pour mieux l'écraser en une guerre confessionnelle entre chiites et sunnites.

Il nous incombe à nous, marxistes, militants ouvriers et anti-impérialistes, de procéder à une analyse détaillée des impérialismes qui opèrent au Proche et Moyen-Orient (américain, français, russe et leurs relais qatari et saoudien). Pour la solidarité internationale active avec le peuple syrien.

Isabelle Foucher,
6 février 2016

Théorie

Les marxistes et l'État

Les derniers événements que nous venons de vivre en disent plus long sur la nature de l'État que bien des exposés. Sous l'effet de la crise du régime et de la tension extrême entre les deux pôles de la société, l'État tend à se réduire à sa plus simple expression : une bande d'hommes armés. Le gouvernement, lui-même, se réduit à son plus simple appareil : conseil d'administration des affaires générales de la bourgeoisie, c'est-à-dire de la classe exploiteuse et, singulièrement, des cercles dirigeants du Capital financier.

Dans les périodes les plus stables, l'État apparaît comme étant l'émanation de la Nation, garant de loi et de la tranquillité publique et comme un ensemble d'institutions permettant la conciliation entre les forces sociales, une sorte d'arbitrage au nom de « l'intérêt général du pays ». Et, même, un « État-providence » qui redistribue les richesses, met à la disposition de la population des services publics et régule l'économie. Si les gouvernements ne paraissent jamais « neutres », l'État passe pour assurer le service quotidien du pays, dans l'atmosphère de la démocratie. D'autant plus sûrement que depuis de nombreuses décennies, les appareils bureaucratiques placés à la tête du mouvement ouvrier et leurs ténors présentent l'État comme une machine dont il suffirait de changer le conducteur pour qu'il devienne un État au service de la population et de « la nation » (et ses forces vives ou « tranquilles »), moyennant quelques modifications de structure.

Une « machine faite pour maintenir dans l'obéissance la majorité du peuple »

Évidemment, lorsque des partisans du marxisme affirment, sans ambages, que l'État est en réalité, quelle que soit son apparence ou les formes qu'il revêt, une « machine faite pour maintenir dans l'obéissance la majorité du peuple »¹, « une machine destinée à maintenir la domination d'une classe sur une autre »², bien des gens « de gauche » retiennent un cri de stupeur et sont tentés de répondre : « on ne peut pas vous laisser dire cela ! ». Nous passons à leurs yeux pour des hérétiques de la « République », des intégristes de la bonne vieille théorie (qui n'a pourtant pas pris une ride) selon laquelle depuis des millénaires, la lutte de classes est le moteur de l'Histoire, Histoire faite par les hommes mais dans des conditions qu'ils n'ont pas choisies. Et, par là même pour



Friedrich Engels (1820-1895)

des ennemis de l'État, objet de superstition politique. Or, la lutte des classes est un fait social, qui marque toute la vie quotidienne ; un fait social indépendant de la volonté des hommes, se manifestant « sous toutes ses formes et sous ses caractères de calme ou de bruit, de modération ou de violence »³.

« L'État de la classe la plus puissante »

Friedrich Engels a, dans son ouvrage, *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, mis en évidence la place et le rôle de l'État dans la société humaine, lequel État apparaît au moment où la société se scinde en classe exploiteuse (propriétaires) et classe exploitée (esclaves) : « L'État n'est donc pas un pouvoir imposé du dehors à la société [...] Il est bien plutôt un produit de la société à un stade déterminé de son développement; il est l'aveu que cette société s'empêtré dans une insoluble contradiction avec elle-même, s'étant scindée en oppositions inconci-

liables qu'elle est impuissante à conjurer. Mais pour que les antagonistes, les classes aux intérêts économiques opposés, ne se consomment pas, elles et la société, en une lutte stérile, le besoin s'impose d'un pouvoir qui, placé en apparence au-dessus de la société, doit estomper le conflit, le maintenir dans les limites de l'« ordre »; et ce pouvoir, né de la société, mais qui se place au-dessus d'elle et lui devient de plus en plus étranger, c'est l'État. » Et, « comme l'État est né du besoin de refréner des oppositions de classes, mais comme il est né, en même temps, au milieu du conflit de ces classes, il est, dans la règle, l'État de la classe la plus puissante, de celle qui domine au point de vue économique et qui, grâce à lui, devient aussi classe politiquement dominante et acquiert ainsi de nouveaux moyens pour mater et exploiter la classe opprimée »⁴.

L'État actuel qui, plus que jamais « menace de dévorer la société toute entière » est l'État de la bourgeoisie, de la façon la plus directe et, singulièrement, de sa fraction la plus parasitaire : le Capital financier, né de la fusion du capital bancaire et du capital industriel. Cet État, garant du principe d'inviolabilité de la propriété privée des moyens de production et d'échanges, garant de l'exploitation capitaliste de l'homme par l'homme, est l'ennemi des travailleurs et de la population laborieuse dans son ensemble.

(A suivre...)

Daniel Petri,
2 février 2016

1 Trotsky : *La révolution trahie*
[https://www.marxists.org/...](https://www.marxists.org/)

2 Lénine. *De l'Etat*
[https://www.marxists.org/...](https://www.marxists.org/)

3 Louis Niel, ancien secrétaire général de la CGT en 1909 cité dans :
[http://monde-nouveau.net/...](http://monde-nouveau.net/)

4 Engels [https://www.marxists.org/...](https://www.marxists.org/)

la Commune

N° 103 (nouvelle série)

N° 160 (ancienne série)

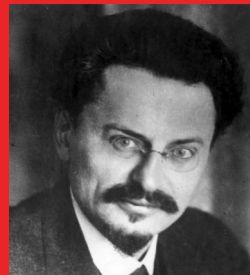
Rédacteur en chef : Daniel Petri

Comité de rédaction : Francis Charpentier, Daniel Petri, Wladimir Susanj, Paul Dumas, Rémi Duteil, Isabelle Foucher, Antonin Fuchs, Jérôme Lefauve, Julie Charmoillaux, Txomin Ravachol, Jenofa Serbielle, Pierre-Yves Chiron, Domingo Blaya, Mustafa Diakité, Ada Degert, Garledji Makélélé, Gabriel Rodriguez, Jean-Baptiste Carrier, Mohand Kebaïli.

Directeur de publication :

Jean-Baptiste Carrier

Pedro Carrasquedo †



Léon Trotsky

1879 - 1940

*
* *

Commission paritaire en cours

Imprimerie spéciale

La Commune du prolétariat parisien, en 1871, n'a pas cessé de nourrir de ses leçons le mouvement ouvrier international. Karl Marx et Friedrich Engels seront amenés à corriger le Manifeste du Parti Communiste en précisant dans la préface de 1872 : « *La Commune, notamment, a fourni la preuve que la classe ouvrière ne peut pas simplement prendre possession de la machine politique existante et la mettre en marche pour la réalisation de ses propres buts.* »

C'est ainsi que la Commune de Paris, premier gouvernement ouvrier et paysan, démontrera aux yeux du monde la capacité de la classe ouvrière à prendre en main sa propre destinée et, par là même, à lutter pour l'émancipation de l'humanité des chaînes de l'exploitation et de l'oppression capitalistes.

Notre revue s'inscrit pleinement dans cette continuité révolutionnaire, celle qui amènera Léon Trotsky à lutter pour la IV^e Internationale.

«*La « réforme constitutionnelle », dont on a tant parlé au cours des derniers mois, a pour seule tâche d'adapter les institutions de l'Etat aux exigences et aux convenances du gouvernement bonapartiste.*

Le capital financier cherche des voies légales qui lui permettraient d'imposer chaque fois à la nation le meilleur arbitre avec l'assentiment forcé du quasi-parlement.

Il est évident que le ministère Doumergue n'est pas l'idéal du « gouvernement fort ». De meilleurs candidats au rôle de bonaparte sont en réserve.

En ce domaine, de nouvelles expériences et de nouvelles combinaisons sont possibles si le cours à venir de la lutte des classes en laisse le temps. »

Bonapartisme et fascisme
Léon Trotsky, Œuvres - juillet 1934